



académie  
Reims  
éducation  
nationale

1 rue François Arago 51100 REIMS  
Tél : 03 26 06 40 25  
Fax : 03 26 06 65 28

**Année scolaire 2013/2014**

**LISTE DES PIÈCES A FOURNIR**

**IMPERATIVEMENT A L'INSCRIPTION**

**POUR TOUS LES ELEVES**

- Notification d'affectation
- 2 photos d'identité récentes + 1 photo supplémentaire pour les internes  
(Porter au dos nom, prénom, classe de l'élève)
- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Photocopie des pages du livret de famille (élève et parents)
- Vous êtes divorcé(e) ou séparé(e) : une photocopie de l'extrait du jugement indiquant à qui l'enfant a été confié.
- Photocopies des vaccinations (avec nom, prénom de l'élève)
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Relevé d'identité bancaire ou postal  
(Porter au dos nom, prénom, classe de l'élève)
- Un chèque de 7 euros à l'ordre de la MDL (la Maison des Lycéens) facultatif
- Photocopies de l'attestation d'assurance maladie + Mutuelle (pour les internes)

**POUR LES DEMI-PENSIONNAIRES et LES INTERNES**

- Dès la rentrée, vous présenter impérativement à l'Intendance afin de vous identifier par empreinte biométrique, pour vous permettre l'accès au self-service

**DOCUMENTS FOURNIS PAR L'ETABLISSEMENT A REMPLIR**

- Fiche intendance
- Fiche informatique
- Fiche infirmerie
- Autorisation de droit à l'image
- Carte lycéo (pour les élèves de secondes et les élèves nouvellement inscrits)
- Aide régionale à la restauration (pour les élèves de secondes et les élèves nouvellement inscrits)

CONSULTEZ LE SITE DU LYCEE : [lyceearago.net](http://lyceearago.net) POUR CONNAITRE  
LES DATES DE RENTREE (INTERNAT et EXTERNAT)  
LA LISTE DES LIVRES  
ET D'AUTRES INFORMATIONS.

**LE DOSSIER DOIT IMPERATIVEMENT ETRE COMPLET  
POUR VALIDER L'INSCRIPTION**



**CALENDRIER DES INSCRIPTIONS POUR L'ANNEE 2013 / 2014**

**INSCRIPTIONS BTS**

Lundi 24 juin : 8h – 18h  
Mardi 25 juin : 8h – 18h  
Mercredi 26 juin : 8h – 14h

**INSCRIPTION ATS**

Jeudi 27 juin : 9h – 12h

**INSCRIPTION 2GT – 2PRO – 1GT**

Lundi 1 juillet : 8h – 18h  
Mardi 2 juillet : 8h – 18h  
Mercredi 3 juillet : 8h – 16h30